

Statement of the Kingdom of Belgium (final)
64th SESSION OF THE GENERAL CONFERENCE OF THE IAEA

21 September 2020



Intervention by Ambassador and Permanent Representative

H.E. Ghislain D'Hoop

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'abord de vous féliciter pour votre élection au titre de Président de cette 64^{ème} Conférence générale et de vous assurer du plein soutien de la Belgique. Je m'associe à la déclaration de l'Union européenne et souhaite ajouter quelques considérations à titre national.

(L'année 2020 sous le signe du Covid-19)

L'année 2020 a vu l'irruption dans nos vies du COVID-19, qui a bouleversé nos sociétés et nos institutions, lesquelles ont dû faire face à la pandémie et s'adapter à de nouvelles réalités. L'AIEA n'a pas été épargnée et j'aimerais ici saluer le dynamisme dont ont fait preuve le Directeur général de l'Agence Rafael Grossi et ses équipes au cours des derniers mois. L'Agence n'a pas interrompu son importante mission de vérification malgré les obstacles liés à la logistique et aux mesures sanitaires en vigueur dans les Etats Membres. L'Agence s'est également appuyée sur son expérience en matière de techniques dérivées du nucléaire pour apporter une réponse à la crise sanitaire et fournir une assistance aux Etats Membres, entre autres par le biais de kits de diagnostic du COVID-19.

La Belgique, dans ses domaines d'expertise, n'a pas été en reste. Dès la mi-mars 2020, nos centrales nucléaires, nos sites de gestion des déchets nucléaires, le Centre d'étude de l'Energie Nucleaire (SCK CEN) et l'Institut des radioéléments ont pris les mesures nécessaires pour garantir la continuité de leurs activités en s'appuyant sur les mesures prises par mon gouvernement dès le début de la crise.

Mon pays a également organisé une consultation publique sur le stockage géologique de nos déchets radioactifs à longue durée de vie. Cette consultation a entraîné une très importante participation du public national mais aussi international. Elle constitue une première étape importante pour la gestion à long terme de ces déchets radioactifs.

L'AIEA a souligné, dans plusieurs rapports sur la poursuite de ses activités durant la crise sanitaire, les défis rencontrés pour continuer à fournir des services essentiels tels que les radio-isotopes médicaux. La Belgique, un leader mondial dans la production de radiopharmaceutiques, a dès la mi-mars 2020 identifié ce secteur comme un service essentiel. Malgré tous les défis posés par le COVID-19, nos institutions et entreprises ont été en mesure d'assurer, chaque jour la continuité de la production, la logistique et l'approvisionnement de radiopharmaceutiques dans le monde entier, pour le diagnostic et les traitements de milliers de patients. Ce résultat fut obtenu dans le plein respect des standards stricts de sûreté et de sécurité, grâce à une collaboration étroite avec le régulateur. Au niveau international, je me réjouis de la collaboration efficace avec l'Agence, et je la remercie pour son soutien sans faille.

Je souligne également que, au plus fort de la crise sanitaire, l'Institut des radioéléments à Fleurus (IRE), producteur mondial de Molybdène-99, a produit, son premier lot commercial à partir d'uranium faiblement enrichi, irradié dans le réacteur BR2. Il s'agit d'une étape clé pour mettre un terme à l'utilisation civile de l'uranium hautement enrichi. D'ailleurs, l'IRE travaille au développement de son projet SMART, qui offrira une voie alternative pour la production par accélérateurs de Molybdène-99 sans utiliser d'uranium.

Les applications durables du nucléaire démontrent qu'elles peuvent constituer des solutions particulièrement adaptées pour une société plus résiliente, capable de répondre aux défis en matière de santé et d'environnement, sans laisser de charges indues aux générations futures.

(Sécurité nucléaire et ICONS 2020)

L'engagement belge dans la lutte contre la prolifération nucléaire avait été réaffirmé plus tôt dans l'année, en février 2020, en marge de la conférence internationale sur la sécurité nucléaire (ICONS 2020), organisée par l'AIEA. Dans un communiqué conjoint, mon pays et les Etats-Unis d'Amérique s'engageaient à poursuivre leur coopération en vue de convertir

les installations situées sur le territoire belge, dès que ce serait réalisable d'un point de vue technique et économique.

La Belgique reste très vigilante quant aux risques dans le domaine de la sécurité nucléaire. Mon pays continue à renforcer son régime de précaution et a développé un cadre législatif et normatif très strict. Nous saluons la déclaration commune sur l'atténuation des menaces internes (« Insider Threat Mitigation »), une initiative des Etats-Unis que notre pays soutient activement. Dans ce cadre, la Belgique co-préside, avec les Etats-Unis, un groupe de travail international visant, entre autres, à sensibiliser les Etats à la déclaration commune, à soutenir l'AIEA pour la mise en œuvre de formations innovantes et à échanger de bonnes pratiques en matière de sécurité nucléaire.

La sécurité nucléaire reste une compétence première des Etats. Toutefois, une bonne coopération, au niveau régional et international, est essentielle. La Belgique reconnaît et soutient le rôle joué par l'AIEA en tant que facilitateur et coordinateur dans ce domaine. Ce rôle central vaut également pour la Convention amendée sur la Protection Physique des Matières Nucléaires (CPPMN), dont l'AIEA est dépositaire. La Belgique espère que la Conférence des Parties à l'amendement de la CPPMN, qui se tiendra en 2021, et les travaux préparatoires, promouvront son universalisation et sa mise en œuvre effective.

(Sûreté nucléaire)

En ce qui concerne la sûreté de ses installations nucléaires, une bonne collaboration au niveau international s'impose. La Belgique participe activement aux initiatives prises par l'AIEA pour établir des normes de sûreté. Ainsi, la Belgique envoie régulièrement des experts qui contribuent à l'élaboration des guides de sûreté de l'Agence. Les missions de revue des pairs sont des outils auxquels mon pays recourt régulièrement. Ces missions lui permettent d'améliorer son cadre réglementaire et légal et, d'une manière plus générale, d'augmenter le niveau de sûreté de ses installations nucléaires. A ce titre, elle a notamment sollicité auprès de l'AIEA l'organisation d'une nouvelle mission OSART fin 2022 et d'une nouvelle mission IRRS pour le printemps 2023. Enfin, la Belgique est en passe de clôturer totalement les plans d'action de grande ampleur initiés après l'accident de Fukushima-Daiichi, qui ont permis d'améliorer, de manière significative, la sûreté de ses réacteurs nucléaires de puissance et de ses autres installations nucléaires, notamment la résistance contre les phénomènes naturels extrêmes.

(Garanties)

Monsieur le Président,

Je ne peux revenir sur cette année de collaboration avec l'AIEA sans aborder la mission centrale de vérification de l'Agence. La quantité de matières nucléaires et d'installations sous garanties continue de croître, mais ne faisons pas d'illusions. Les ressources de l'AIEA ne vont pas suivre la même courbe ascendante. L'Agence doit continuer à chercher systématiquement des gains d'efficacité et d'efficacités, sur la base d'une bonne analyse des risques. La modernisation des différents instruments est également de mise, comme en témoigne l'approche de contrôle au niveau de l'Etat (les « State Level Approaches »). Le renforcement de la qualité de vérification reste un objectif majeur pour mon pays, et la généralisation de l'application du Protocole Additionnel en constitue un élément incontournable. Un autre point d'attention concerne les Etats qui n'ont pas encore révisé ou annulé leur protocole relatif aux petites quantités de matières (« SQP »). Il n'est d'ailleurs pas acceptable que des Etats planifient et embarquent dans des projets nucléaires ambitieux sans d'abord établir la base sur laquelle repose la confiance dans la finalité pacifique de ce programme. Cette question revêt une importance particulière au Moyen Orient. Nous nous attendons à ce que l'Agence suive cette problématique attentivement et que les Etats exportateurs de technologie nucléaire appliquent la vigilance nécessaire.

Restant dans la région du Moyen Orient, le travail de vérification de l'AIEA en Iran est un facteur de stabilité dans un dossier en perturbation. L'attitude hostile des Etats-Unis d'une part, et la violation iranienne de ses engagements d'autre part mettent en péril le Plan d'Action global commun (JCPoA). Nous regrettons le retrait des Etats-Unis du Plan d'Action et ses mesures unilatérales qui compliquent l'exécution du Plan. L'Iran, de son côté, doit revenir sur les mesures qu'il a prises en violation de ses engagements au titre du JCPoA et respecter à nouveau les termes du Plan d'Action. Chaque pas entrepris par l'Iran en contravention du JCPoA nous éloigne d'une solution qui sert l'intérêt de toutes les parties concernées et qui contribue à la paix et la sécurité dans la région.

Dans le cadre de la mise en œuvre du JCPoA, tout comme dans le cadre de la mise en œuvre par l'Iran de son accord de garanties généralisées, une collaboration entière avec l'AIEA, dans des délais raisonnables, est cruciale. Nous saluons ici le communiqué conjoint publié le 26 août par l'AIEA et par l'Iran, tout en regrettant que l'Iran a tergiversé pendant

des mois à se conformer aux obligations dictées par le régime de sauvegardes qu'il a accepté.

L'année 2020 a vu la poursuite des efforts par l'Agence pour se préparer à jouer un rôle essentiel dans la vérification du programme nucléaire de la Corée du Nord. Nous appelons, une fois de plus, la Corée du Nord à abandonner complètement, de façon vérifiable et irréversible, ses programmes visant à développer des capacités nucléaires militaires et d'autres armes de destruction massive.

(Coopération technique et applications nucléaires)

La Belgique est sensible à la devise de l'AIEA : « L'atome pour la paix et le développement ». Le programme de Coopération Technique est un pilier important de l'Agence et nous payons chaque année à 100% notre quote-part au Fonds. De plus, nous apportons régulièrement des contributions extrabudgétaires à des projets diversifiés, touchant à la santé humaine, à l'agriculture ou encore à la sécurité et à la sûreté nucléaire. Permettez-nous encore de citer la participation active du SCK CEN à la plateforme ICERR (International Center based on Research Reactors) par lequel la Belgique participe à la formation et au training « hands on » des institutions des pays membres.

La Belgique marque un intérêt certain pour l'initiative du Directeur général de développer et mettre à la disposition des Etats Membres des techniques dérivées du nucléaire pour combattre des zoonoses tels le COVID-19. A ce titre, le projet ZODIAC est une initiative prometteuse car elle s'appuie sur des structures, sur un réseau de laboratoires et des programmes existants, mais en les renforçant et en les améliorant pour, espérons-le, répondre de manière plus efficace à l'avenir lorsque des éléments pathogènes sont détectés.

Si la détection, à un stade précoce, des zoonoses a toute son importance, il en va de même pour le diagnostic et le traitement du cancer. La Belgique, comme je le soulignais au début de mon intervention, reste un acteur de niveau mondial dans des domaines clés tels que la médecine nucléaire et la production de radio-isotopes. Un réseau belge d'entreprises et d'institutions innovantes, Rad4Med, spécialisé dans les applications des rayonnements dans les soins de santé, collabore régulièrement avec l'AIEA. La Belgique se réjouit de soutenir, depuis plusieurs années, des projets développés et mis en œuvre par l'Agence en collaboration avec d'autres organisations onusiennes pour améliorer la qualité des soins, en priorité dans les pays les moins avancés, et tout particulièrement l'accès aux traitements contre le cancer.

Je me réjouis d'ailleurs d'annoncer que la Belgique continuera à apporter un soutien extrabudgétaire à l'AIEA en 2020 dans des domaines variés : la mission de vérification de l'Agence, des projets mis en œuvre par la division conjointe AIEA/FAO et des initiatives liées à la santé humaine et plus particulièrement à la lutte contre le cancer.

Monsieur le Président,

Je désire clôturer mon intervention en réitérant mon appréciation pour le travail de l'AIEA. Nous avons été témoin de l'adaptabilité et de la flexibilité dont l'Agence a fait preuve au cours de l'année 2020 afin de continuer à fournir assistance et conseils aux Etats Membres. Bonne gouvernance, efficacité, adaptabilité, flexibilité, créativité et modernisation sont des maîtres-mots qui devront encore guider l'action de l'AIEA dans les mois et années à venir. En effet, les contraintes budgétaires des Etats Membres resteront une réalité et il faudra dès lors veiller à utiliser de manière optimale les fonds alloués, établir de bonnes priorités, développer une politique de ressources humaines moderne et innovante, qui respecte les équilibres géographiques et de genre. Des défis importants et passionnants, pour lesquels l'AIEA pourra compter sur le soutien de la Belgique.

Je vous remercie Monsieur le Président.